



Crédit photos : Michèle Cave, Picaboo photographie

ÉVÈNEMENT PARTICIPATIF DES PARTENAIRES DU PÔLE LONGUEUIL DE LA ZONE D'INNOVATION EN AÉROSPATIALE DU QUÉBEC

RAPPORT DE CONSULTATION

PRÉSENTÉ À :
VILLE DE LONGUEUIL

5 mars 2024

Crédits

Analyse et rédaction

Lili Jacob / Analyste-rédactrice

Matthieu Bardin / Chargé de projet

Mathieu Arsenault / Conseiller principal et coordonnateur, communications et relations de presse

Équipe de projet

Matthieu Bardin / Chargé de projet et maître de cérémonie

Lili Jacob / Analyste-rédactrice

Marianik Gagnon / Conseillère stratégique

Marie-Dina Salvione / Chargée de projet

Christine Demers / Chargée de projet

Kimberly Coulombe / Chargée de projet

Antoine Walczak / Agent de projet

Clément Bocharel Augustin / Agent de projet

À propos de l'INM

L'INM est une organisation indépendante et non partisane qui a pour ambition d'accroître la participation des citoyennes et des citoyens à la vie démocratique.

L'action de l'INM a pour effet d'encourager la participation citoyenne et de contribuer au développement des compétences civiques, au renforcement du lien social et à la valorisation des institutions démocratiques.

L'équipe de l'INM est animée par la conviction que la participation citoyenne renforce la démocratie.

Pour nous joindre

5605, avenue de Gaspé, bur. 404
Montréal (Québec) H2T 2A4

Téléphone : 1 877 934-5999

Télécopieur : 514 934-6330

Courriel : inm@inm.qc.ca

www.inm.qc.ca

Table des matières

Crédits	2
À propos de l'INM	2
Pour nous joindre	2
Table des matières	3
PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE	4
Mise en contexte	4
Mandat de l'INM	5
Étapes de la démarche	5
Événement participatif	5
Analyse et rédaction du rapport	6
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	7
1. Créer un milieu de vie complet et attrayant au sein de la zone	7
1.1. Enjeux freinant un milieu de vie complet	7
1.2. Pistes d'actions pour créer un milieu de vie complet	9
2. Favoriser l'accessibilité de la zone et les déplacements à l'intérieur de celle-ci	11
2.1. Enjeux en matière d'accessibilité de la zone	11
2.2. Pistes d'action pour favoriser l'accessibilité de la zone	12
2.3. Enjeux en matière de déplacements au sein de la zone	13
2.4. Pistes d'action pour favoriser les déplacements au sein de la zone	13
3. Développer le partenariat et la collaboration entre les acteurs de la zone	15
3.1. Enjeux en matière de collaboration	15
3.2. Pistes d'action pour favoriser le maillage et la collaboration	15
Pistes de réflexion	17
Annexe 1 - Horaire de l'événement	18
Annexe 2 - Liste des participantes et participants à l'événement	19
Annexe 3 - Activité de priorisation d'actions	21
Annexe 4 - Résultats de l'activité menée via la plateforme interactive	23

La Ville et ses partenaires d'affaires, académiques et institutionnels, visent l'obtention d'une désignation de zone d'innovation en aérospatiale (ci-après, « la zone ») donnée par le Gouvernement du Québec. Cette zone représente un bassin important de main-d'œuvre et de nombreuses opportunités de développement et de synergie entre les entreprises, avec encore près de 9 millions de pieds carrés à développer pour des industries du domaine de l'aérospatiale.

Un événement participatif s'est tenu le 6 février 2024, avec divers partenaires de la zone, afin de récolter leurs avis et d'identifier leurs principaux enjeux et besoins en vue d'enrichir le Plan directeur de la Ville (annexe 1, horaire de l'événement).

Mandat de l'INM

La Ville de Longueuil a mandaté l'Institut du Nouveau Monde (INM) afin de concevoir, organiser et animer cet événement participatif. L'INM a eu également comme mandat d'analyser les résultats et de rédiger le présent rapport de consultation.

Étapes de la démarche

Événement participatif

L'événement participatif, qui réunissait des entreprises, des employeurs, des institutions d'éducation et de recherche, des promoteurs immobiliers et d'autres partenaires publics et privés (annexe 2, liste des personnes participantes), a débuté par un moment de réseautage durant lequel les personnes participantes ont été invitées à voter pour les actions potentielles identifiées dans le Plan directeur qu'elles estiment prioritaires (annexe 3, activité de priorisation d'actions).

Une présentation du Plan directeur a été faite à la trentaine de participantes et participants qui ont ensuite été invités, par la mairesse et la Ville, à se prononcer sur trois grandes thématiques de discussion :

1. Le milieu de vie au sein de la zone;
2. La mobilité vers et dans la zone;
3. Le partenariat et la collaboration entre les acteurs de la zone.

Les échanges, aux 5 tables de discussion de 6 à 7 personnes, étaient guidés par l'équipe d'animation de l'INM. Chaque bloc de discussion thématique, d'une quarantaine de minutes chacun, était précédé d'un sondage interactif en direct (annexe 4, résultats de l'activité) et était clôturé par un retour en plénière.

Analyse et rédaction du rapport

Pour la rédaction du rapport, l'INM a procédé à l'analyse des résultats recueillis par les preneuses et preneurs de notes présents à chacune des 5 tables de discussion. Ce rapport ne présente pas l'intégralité des contributions, mais une synthèse des grandes tendances, ainsi que certaines perceptions minoritaires, mais évocatrices des divergences de points de vue parmi les personnes participantes.

Dans le processus de rédaction du présent rapport, ont été considérées tant la récurrence des opinions émises que la clarté de l'argumentation et des informations fournies. Le mandat confié à l'INM n'incluait pas de vérifier si les commentaires des participantes et participants s'appuyaient sur des données vérifiées, ni d'en faire une évaluation factuelle.

À la lumière de cette consultation, l'INM émet des recommandations, reflétant les principales pistes d'action proposées par les participantes et participants.





PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Les résultats sont présentés au regard des 3 thématiques de discussion : (1) milieu de vie, (2) mobilité, et (3) partenariat.

1. Créer un milieu de vie complet et attrayant au sein de la zone

Selon les personnes participantes, plusieurs enjeux ont une influence sur la qualité du milieu de vie de la zone et son attractivité. Tout d'abord, l'offre de services et de commerces, notamment alimentaires, se révèle insuffisante pour répondre aux besoins des personnes de la zone (résidentes et résidents, travailleuses et travailleurs, étudiantes et étudiants). L'accès difficile à cette offre commerciale a également été mentionné à quelques reprises. En parallèle, le manque de logements, en particulier de résidences étudiantes, constitue un autre défi pour l'accueil de nouveaux résidents et résidentes. En outre, la vie culturelle et sociale de la zone est peu développée, ce qui peut freiner le développement d'un milieu de vie complet où il fait bon travailler, avoir une vie sociale et se divertir. Enfin, les défis d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre qualifiée et de la communauté étudiante préoccupent plusieurs personnes.

Afin de pallier ces enjeux et de favoriser un milieu de vie attrayant, **il est notamment proposé de redynamiser et de bonifier l'offre de services et de commerces, de développer l'offre de logements, d'offrir plus d'espaces et d'activités de divertissement, ainsi que d'encourager des mesures visant à accroître l'attraction et la rétention des travailleuses et travailleurs.**

1.1. Enjeux freinant un milieu de vie complet

Lors des discussions, les partenaires identifient les principaux enjeux suivants :

- **Une offre de services alimentaires de proximité insuffisante.** Selon plusieurs personnes :
 - Les travailleuses et travailleurs doivent sortir de la zone pour accéder à la majorité des services, notamment pour se restaurer;
 - Le marché public, actuellement le principal secteur d'offre alimentaire, est trop éloigné des principaux pôles de développement et des résidences, ce qui limite la rentabilité et l'accès à cette offre alimentaire. De plus, quelques personnes

se désolent du manque d'offre alimentaire, notamment dans le secteur nord-est de la zone;

- L'offre de services et de commerces manque de variétés pour répondre adéquatement à la diversité des personnes fréquentant la zone; qu'il s'agisse de travailleuses et travailleurs, ou d'étudiantes et étudiants provenant de différentes institutions;
- Avec l'anticipation d'une augmentation du nombre de personnes fréquentant la zone, notamment avec l'établissement du nouveau pavillon de l'École de technologie supérieure (ÉTS), les services et commerces disponibles sont actuellement en nombre insuffisant pour répondre à la demande croissante.

- **Un manque de logements, en particulier de résidences étudiantes, par rapport aux besoins actuels et futurs de la zone.** Selon plusieurs personnes :

- La pénurie de logements touche notamment les étudiantes et étudiants (nombreux dans la zone), les voyageuses et voyageurs, ainsi que les travailleuses et travailleurs qui souhaiteraient vivre à proximité de leur lieu de travail;
- Une offre de logements insuffisante peut également avoir un impact sur l'attraction de la main-d'œuvre et le dynamisme économique de la zone.

- **Une vie culturelle et sociale peu développée; un besoin en termes de divertissement.** Selon plusieurs personnes :

- Un environnement culturel dynamique est essentiel pour attirer des voyageuses et voyageurs, des partenaires économiques potentiels, ainsi que pour retenir les étudiantes et étudiants, travailleuses et travailleurs déjà présents dans la zone;
- Il est important de tirer parti de la présence de la communauté étudiante, d'artistes et d'autres acteurs locaux pour animer la vie sociale et culturelle de la zone.

- **Des difficultés d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre et de la communauté étudiante.** Selon plusieurs personnes :

- Il existe des défis concernant la rétention des étudiantes et étudiants, travailleuses et travailleurs qualifiés dans la zone. Bien que le campus universitaire soit un lieu de formation important, la main-d'œuvre formée peut être tentée de quitter la zone pour trouver de meilleures opportunités d'emploi ailleurs, notamment plus accessibles;
- À cet égard, quelques personnes soulignent que les difficultés d'accès à la zone, que ce soit en termes de service de transports en commun ou de circulation routière, peuvent entraver l'attraction et la rétention des travailleuses et travailleurs, étudiantes et étudiants.

1.2. Pistes d'actions pour créer un milieu de vie complet

La majorité des participantes et participants partage l'avis que favoriser un milieu de vie attrayant et dynamique est nécessaire pour attirer la main-d'œuvre et les étudiantes et étudiants dans la zone. Pour développer un milieu de vie complet, les partenaires mettent principalement de l'avant les pistes d'action suivantes :

- **Redynamiser et bonifier l'offre de services et de commerces, tout en garantissant leur accessibilité.** Selon plusieurs personnes, pour améliorer le milieu de vie des entreprises, des travailleuses et travailleurs, ainsi que des étudiantes et étudiants, il est nécessaire de créer une offre commerciale diversifiée. Notamment :
 - Développer l'offre alimentaire autour des résidences étudiantes et mettre en place des pôles commerciaux diversifiés à proximité des logements et des entreprises pour faciliter les déplacements à pied;
 - Accueillir de nouveaux services de proximité dans la zone, tels qu'une clinique dentaire, une garderie ou un centre de la petite enfance (CPE), un bureau de poste, un nettoyeur, ou un cordonnier;
 - Prioriser certains secteurs qui sont particulièrement intéressants pour implanter de nouveaux services, entre autres :
 - Le long du chemin de la Savane, à proximité de H55 et de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA);
 - Dans le secteur est de la zone près de l'intersection du boulevard Clairevue et de la route de l'Aéroport.

- **Développer l'offre de logements.** Notamment :
 - Créer davantage de logements, en mettant l'accent sur les logements locatifs à prix attractifs pour les travailleuses et travailleurs ainsi que les étudiantes et étudiants. Toutefois, selon plusieurs, il est important :
 - De choisir des emplacements appropriés pour la construction de logements. Les logements ne devraient pas être développés dans des zones où le bruit est excessif (écoles de pilotage, tarmac, etc.);
 - D'optimiser l'espace en développant des logements à proximité des offres alimentaires et commerciales, pour assurer la commodité des résidentes et résidents.
 - Développer un complexe hôtelier pour répondre aux besoins d'hébergement des travailleuses et travailleurs ponctuels, ainsi que des voyageuses et voyageurs.

- **Offrir davantage d'espaces et d'activités de divertissement,** tant pour les résidentes et résidents, les étudiantes et étudiants, que pour les voyageuses et voyageurs. Par exemple, créer un centre sportif, une place publique, des espaces verts pour la détente et les loisirs de plein air, ainsi qu'accueillir des événements culturels, notamment des spectacles.

- **Accroître la collaboration entre les partenaires de la zone pour favoriser l'attraction et la rétention des travailleuses et travailleurs.** Notamment :
 - Encourager la rétention des personnes diplômées ou certifiées en leur offrant des opportunités de stage dès la fin de leurs études. Cela permettrait de bénéficier de leurs compétences pour contribuer au développement de la zone;
 - Encourager les employeurs à créer un environnement de travail attractif en favorisant la solidarité avec les autres acteurs de la zone.
- **Faciliter l'accès à la zone et les déplacements à l'intérieur de celle-ci,** en particulier pour les personnes sans voiture, en offrant un service gratuit de navettes entre le Terminus d'autobus de Longueuil et la zone aéroportuaire.



2. Favoriser l'accessibilité de la zone et les déplacements à l'intérieur de celle-ci

Les enjeux d'accessibilité de la zone et de déplacements à l'intérieur de celle-ci sont importants pour la majorité des partenaires consultés.

La congestion aux points d'accès principaux, l'accessibilité limitée en transport collectif, ainsi que la congestion lors des heures de pointe des entreprises, complexifient l'accès et la sortie de la zone. Pour favoriser une mobilité efficace des personnes, **il est notamment proposé de désengorger les deux points d'accès principaux en améliorant les infrastructures routières existantes ou en ajoutant un nouvel accès, d'améliorer l'offre de transport collectif, notamment avec un circuit de navettes, ainsi que d'encourager la flexibilité des horaires de travail des travailleuses et travailleurs.**

Pour se déplacer à l'intérieur de la zone, les personnes participantes estiment que les déplacements à pied ou à vélo sont dangereux en raison de la présence de véhicules lourds sur les routes, que les nouveaux projets de développement risquent d'aggraver la congestion et que la fluidité de la circulation dans la zone, et que les moyens de transport ne répondent pas à la diversité de la population fréquentant la zone. Pour faciliter la mobilité dans la zone, **plusieurs personnes suggèrent de mettre en place des circuits de navettes desservant des points d'arrêts stratégiques, d'encourager et de sécuriser la mobilité active, ainsi que d'optimiser les espaces de stationnement, notamment par l'installation de stationnements incitatifs.**

2.1. Enjeux en matière d'accessibilité de la zone

Pour la grande majorité des personnes consultées, les enjeux de mobilité vers la zone sont préoccupants. Les partenaires constatent les enjeux globaux suivants :

- **Une congestion importante aux principaux points d'accès de la zone**, à savoir les autoroutes 116 et 30. Selon plusieurs personnes :
 - Ces points d'accès ne sont pas aménagés adéquatement pour le passage fréquent de véhicules, notamment des camions;
 - La congestion à ces points stratégiques est un obstacle majeur pour l'attractivité de la zone et la rétention de la main-d'œuvre.
- **Une accessibilité insuffisante de la zone en transport collectif**. Selon plusieurs personnes :
 - Le transport en commun depuis la Rive-Sud est inadéquat en raison d'horaires peu adaptés, de services limités et d'une fréquence insuffisante, ce qui rend l'accès à la zone inefficace pour de nombreuses personnes qui viennent y travailler;
 - Les lignes d'autobus 28 et la 428 sont appréciées, mais plusieurs estiment que

leur fréquence est trop faible; pouvant aller de 45 minutes à 1h d'attente entre chaque autobus.

- **Une congestion lors des heures de pointe à proximité des entreprises.** Selon plusieurs entreprises :
 - L'effet de congestion à la fin du quart de travail, avec un grand nombre de travailleuses et travailleurs quittant la zone simultanément, crée des engorgements routiers, en particulier sur le chemin de la Savane.

2.2. Pistes d'action pour favoriser l'accessibilité de la zone

Afin de favoriser l'accessibilité de la zone, les partenaires mettent de l'avant les pistes d'action suivantes :

- **Désengorger les deux points d'accès principaux en améliorant les infrastructures routières existantes ou en ajoutant un nouvel accès.** Il est notamment proposé de :
 - Développer des alternatives d'entrée facilement accessibles, telles que la construction de carrefours giratoires ou d'autres aménagements routiers;
 - Fluidifier le trafic et la circulation des camions en ajoutant un nouvel axe routier en parallèle à la route de l'aéroport ou en élargissant les routes existantes;
 - Créer une nouvelle entrée dans la zone par l'autoroute 116, en construisant une infrastructure routière au-dessus du chemin de fer.
- **Favoriser des déplacements efficaces dans la zone, grâce au transport collectif.** Il est notamment proposé de :
 - Développer un circuit de navettes express entre le Terminus d'autobus de Longueuil et les points d'intérêts de la zone, ainsi qu'un circuit entre le centre-ville de Montréal et la zone, pour offrir des déplacements rapides et efficaces aux travailleuses et travailleurs de la zone. Cette proposition est appuyée par une majorité de participantes et participants;
 - Améliorer l'offre de transport en commun, en favorisant la collaboration entre le ministère des Transports et de la Mobilité durable, le Réseau de transport de Longueuil (RTL) et les municipalités avoisinantes. Le développement pourrait notamment inclure :
 - La connexion du réseau de transport collectif de la zone avec le circuit du REM;
 - L'ajout de lignes d'autobus express, notamment pour le circuit de la ligne 28;
 - La possibilité d'offrir gratuitement, ou à tarif réduit, les passes de transport en commun, notamment pour les étudiantes et étudiants.
 - Mener une étude de mobilité au sein de la zone, pour ajuster les horaires des navettes et des autobus en fonction des besoins spécifiques de la population.

Par exemple, il est proposé de tenir compte des horaires dits « atypiques » des étudiantes et étudiants, qui peuvent nécessiter des déplacements tôt le matin ou tard le soir.

- **Atténuer le flux de déplacements aux heures de pointe.** Il est notamment proposé :
 - D'encourager les entreprises à mettre en place des horaires de travail décalés et/ou flexibles afin de réduire la circulation aux heures de pointe.

2.3. Enjeux en matière de déplacements au sein de la zone

Pour la grande majorité des personnes consultées, les enjeux de mobilité au sein de la zone sont préoccupants. Les partenaires constatent les **enjeux** globaux suivants :

- **Un manque de sécurité pour les déplacements actifs.** Selon plusieurs personnes :
 - Les déplacements par des modes de transport actif sont entravés par des conditions globalement peu sécuritaires, en raison notamment de la présence de véhicules lourds sur les routes.
- **Une anticipation de l'intensification des enjeux de circulation avec de nouveaux projets de développement.** Selon plusieurs personnes :
 - Les nouveaux projets de développement, tels que l'implantation prévue de Porter Airlines, du nouveau pavillon de l'ÉTS et de l'entreprise H55, entraîneront une hausse des déplacements au sein de la zone;
 - Ce phénomène est susceptible d'entraîner une pression supplémentaire sur la fluidité de la circulation dans la zone.
- **Une multiplicité des besoins de déplacements.** Selon plusieurs personnes :
 - La diversité des personnes fréquentant la zone, comprenant des travailleuses et travailleurs, étudiantes et étudiants, partenaires, voyageuses et voyageurs, nécessite une offre variée de moyens de déplacement, à la fois actifs et collectifs, pour répondre aux différents besoins et intérêts de chacun.

2.4. Pistes d'action pour favoriser les déplacements au sein de la zone

Afin de favoriser les déplacements à l'intérieur de la zone, les participantes et participants mettent de l'avant les pistes d'action suivantes :

- **Mettre en place un circuit de navettes complet** faisant le tour de la zone et desservant des points d'arrêt stratégiques. Il est notamment proposé de :
 - Installer des stationnements incitatifs aux principaux points d'entrée de la zone, avec des navettes électriques reliant ces stationnements aux destinations internes;
 - Dédier un axe routier réservé aux navettes, pour assurer des déplacements

rapides et éviter les embouteillages.

- **Encourager et sécuriser la mobilité active.** Il est notamment proposé de :
 - Promouvoir les déplacements actifs en intégrant des stations de Bixi et en développant des pistes cyclables dans la zone. Des secteurs spécifiques sont identifiés comme pertinents, notamment autour de l'hôtel de ville, de l'ÉNA et du marché public;
 - Tenir compte des dangers potentiels liés à la cohabitation entre les camions et les personnes se déplaçant activement, tels que les piétons et les cyclistes. Selon plusieurs, il est essentiel que l'aménagement du réseau routier garantisse la sécurité de cette cohabitation, sans perturber le travail des camionneurs. Certains secteurs, comme le chemin de la Savane et le boulevard Clairevue, nécessitent une attention particulière pour renforcer leur sécurité.
- **Optimiser les espaces de stationnement.** Il est notamment proposé de :
 - Mettre en place des stationnements incitatifs aux abords de la zone pour encourager le transport actif ou collectif;
 - Ajouter des bornes de recharges pour les véhicules électriques.
- **Encourager les employeurs à faire part de leurs besoins en termes d'accès au transport collectif,** afin de cibler les besoins prioritaires en matière de services de transports.



3. Développer le partenariat et la collaboration entre les acteurs de la zone

Actuellement, il existe peu d'espaces d'échanges et de discussion dans la zone. Il est également constaté que les petites et moyennes entreprises (PME) rencontrent des obstacles à leur installation et à leur développement. Afin d'encourager la collaboration et le maillage entre les acteurs de la zone, **il est suggéré notamment de favoriser le partage des connaissances et des données, d'établir des espaces formels et informels dédiés aux échanges et aux partenariats, de mettre en place des mesures visant à coordonner les différents besoins et intérêts des partenaires de la zone, ainsi que de renforcer l'accompagnement des PME pour qu'elles puissent s'installer durablement sur le territoire.**

3.1. Enjeux en matière de collaboration

Lors des échanges de discussion, les partenaires constatent les enjeux globaux suivants :

- **Un manque d'espaces d'échanges et de discussion.** Plusieurs personnes constatent que peu d'espaces permettent de partager les connaissances et les idées, ainsi que de créer des partenariats.
- **Un besoin de soutien pour les petites et moyennes entreprises.** Selon plusieurs personnes, les PME ont besoin de soutien et de structures supplémentaires pour les aider à se développer et à prospérer.

3.2. Pistes d'action pour favoriser le maillage et la collaboration

Afin de favoriser le partenariat et la collaboration entre les acteurs de la zone, les partenaires mettent de l'avant les pistes d'action suivantes :

- **Favoriser le partage des connaissances et des données.** Il est notamment proposé de :
 - Créer un centre de recherche commun ou une chaire de recherche impliquant des partenaires tels que l'ÉNA et le futur campus de l'ÉTS. Ce centre de recherche permettrait :
 - D'inviter des professeures et professeurs à offrir une formation continue aux travailleuses et travailleurs des entreprises de la zone;
 - De développer des partenariats avec diverses institutions publiques;
 - De consolider la recherche en créant des collaborations entre entreprises et chercheuses et chercheurs universitaires.
 - Favoriser l'incubation d'entreprises : accroître le nombre d'entreprises dans l'écosystème éducatif pour consolider la recherche au service des entreprises

et de la formation.

- Créer des plateformes en ligne pour promouvoir la visibilité des projets en cours chez les différents acteurs de la zone.
- **Établir des espaces formels et informels dédiés aux échanges et aux partenariats.** Il est notamment proposé de :
 - Créer des espaces physiques de consultation et de conférence pour réunir les partenaires de la zone. Par exemple, mettre en place un centre de congrès ou un auditorium, ou aménager des salles de conférence dans les hôtels ou sur le site de l'aérocampus;
 - Organiser des forums de discussion pour favoriser les échanges entre les acteurs;
 - Valoriser les espaces informels tels que les restaurants, notamment en revitalisant le secteur du marché public.
- **Coordonner les différents besoins et intérêts des partenaires de la zone.** Il est notamment proposé de :
 - Créer une cohésion de savoirs entre les divers acteurs de la zone en favorisant la collaboration entre chercheuses, chercheurs, étudiantes, étudiants, ainsi que les entreprises pour créer un environnement de partage de connaissances et d'idées;
 - Établir une association commerciale et industrielle, représentant les intérêts des entreprises de la zone auprès des instances décisionnelles. Cette association pourrait également diffuser des offres d'emploi, participer à des conférences et aborder des enjeux communs, tout en restant apolitique;
 - Créer un comité, au sein d'une chambre de commerce, dédié à la représentation des entreprises de la zone;
 - Confier à un organisme externe le rôle de coordination pour assurer la concertation entre les acteurs économiques de la zone, et faire le lien, au besoin, entre ceux-ci et la Ville.
- **Renforcer l'accompagnement des PME pour qu'elles puissent s'installer durablement sur le territoire.** Il est notamment proposé de :
 - Mettre en place un lieu où les PME peuvent accéder à des ressources partagées et louer des équipements pour favoriser l'innovation et le développement durable;
 - Offrir des subventions supplémentaires aux petits commerçants afin de stimuler la dynamique économique et de créer des opportunités de réseautage pour les acteurs économiques de la zone.

Pistes de réflexion

Ressortent de cette matinée d'échanges plusieurs pistes d'action dont la mise en œuvre serait susceptible d'impliquer aussi bien les acteurs publics que les partenaires d'affaires, académiques et institutionnels du pôle Longueuil de la zone d'innovation en aérospatiale du Québec.

Favoriser un milieu de vie complet

- Favoriser l'implantation de commerces et services locaux diversifiés, notamment en matière alimentaire, en des lieux stratégiques et facilement accessibles, pour répondre au manque observé.
- Soutenir le développement de logements locatifs abordables dans la zone pour les travailleuses et travailleurs, et les étudiantes et étudiants.
- Encourager le développement d'espaces et d'activités de divertissement, tant pour les résidentes, résidents, étudiantes, étudiants, que pour les voyageuses et voyageurs.

Faciliter l'accessibilité de la zone

- Améliorer les infrastructures routières existantes ou ajouter un nouvel accès routier pour désengorger les deux points d'accès principaux de la zone.
- Encourager les entreprises à adapter les horaires de travail de leurs travailleuses et travailleurs pour réduire la congestion aux heures de pointe.
- Créer des liaisons directes et fréquentes en transport collectif entre la zone et le centre-ville de Montréal, la station de métro Longueuil-Université-de-Sherbrooke et les stations du REM de la Rive-Sud, pour réduire le recours à la voiture individuelle.

Faciliter les déplacements au sein de la zone

- Mettre en place un circuit local (boucle) de navettes gratuites, fréquentes, et au parcours et horaires prévisibles, pour favoriser la mobilité au sein de la zone.

Encourager le maillage et la collaboration entre les acteurs de la zone

- Soutenir la création d'une association des acteurs de la zone.
- Créer des moments de partage de connaissances (conférence, 5 à 7, comités de recherche) et des espaces de rencontre conviviaux (centre de congrès, restaurants).

Annexe 1 - Horaire de l'événement

8 h	Petit déjeuner réseautage et activité de priorisation d'actions
9 h	Mot de bienvenue de la mairesse de la Ville de Longueuil Catherine Fournier
9 h 10	Présentation du Plan directeur de la Ville
9 h 35	Atelier de discussion en sous-groupes : Thématique - milieu de vie
10 h 20	Pause - réseautage
10 h 35	Atelier de discussion en sous-groupes : Thématique - mobilité
11 h 15	Atelier de discussion en sous-groupes : Thématique - écosystème d'innovation
11 h 50	Clôture et remerciements de Mme Geneviève Héon, élue du secteur

Annexe 2 - Liste des participantes et participants à l'événement

Participant.es et participants

Jad Barsoum	Québecor
David Beaudin	HUB FBO
Reinaldo Caceres	Nolinor aviation
Yoann Cavitte	IIDE - Promoteur immobilier
Geneviève Dalcourt	ETS
Karine Desgagné	RTL
Pascal Désilet	ENA
Simon-Pierre Diamond	YHU
Éric Drapeau	Innoval - promoteur immobilier
Julie Éthier	DEL
Etienne Ferland	H55
Hamid Hamidi	Limosa
Jimmy Joubert	Helicraft
Stephan Julien	Moderco
François Lefebvre	Molson Coors
Pascale Lefebvre	Pratt & Whitney Canada
Marie-France Lettre	Pratt & Whitney Canada
Jean-François Lévesque	Chambre de commerces et d'industrie de la Rive-Sud
Guillaume Marchand	Innoval - promoteur immobilier
Michael Mendelson	Promoteur immobilier
Pierre-Alexandre Morais	CEL Aerospace
Christian Moreau	Concordia
Jean Paquin	SAF + consortium
Ghislain Paré	Koptair
Frédéric Parent	CTA
Florin Paul	KDM realty - promoteur immobilier
Annie Ross	Polytechnique
Yanic Roy	YHU
Pierre Tremblay	WASS Aerospace
Charbel Bachaalani	Montréal International
Sofiane Benyouci	Innovitech (pour Aéro Montréal)
Myriam Lalancette	Direction de santé publique de la Montérégie

Ville de Longueuil

Catherine Fournier	Mairesse
Rachel Laflamme	Directrice à la direction du développement
Geneviève Héon	Conseillère municipale de la Ville de Longueuil, Vieux-Saint-Hubert-de la Savane, responsable du projet de zone d'innovation
Denis Marchand	Chef bureau de développement économique
Cédric Glorioso-Deraiche	Conseiller en développement urbain
Laurence Dagenais-Larouche	Conseillère experte – promotion du développement économique
Véronique Lalande	Conseillère stratégique, cabinet de la mairesse
Sylvain Joly	Conseiller municipal de la Ville de Longueuil, district de Greenfield Park, responsable du développement économique
Louis-Philip Prévost	Directeur, cabinet de la mairesse
Caroline Macret	Conseillère en communication, cabinet de la mairesse

Annexe 3 - Activité de priorisation d'actions

Cadre de gestion

- **Une majorité de personnes estime que favoriser des partenariats entre et avec les acteurs de la zone pour encourager l'innovation et faciliter le financement des projets est une action prioritaire par rapport aux deux autres proposées (15 votes sur 22);**
- Quelques personnes estiment que développer une image de marque de la zone, des outils de communication et une stratégie d'attraction, est prioritaire (5 votes sur 22);
- Deux personnes priorisent l'idée de mettre en place un forum commun ou des activités de réseautage pour favoriser la synergie entre les acteurs de la zone.

Développement et réglementation

- **Une majorité de personnes estime que favoriser l'intégration de commerces et services de proximité dans la zone est une action prioritaire par rapport aux trois autres proposées (16 votes sur 22);**
- Quelques personnes pensent que mettre en place un centre d'innovation où les entreprises et les institutions peuvent collaborer, est une action prioritaire (4 votes sur 22);
- Deux personnes priorisent l'idée d'évaluer l'opportunité de mettre en valeur le volet historique, patrimonial et culturel de la zone;
- Personne n'estime que développer un éco-parc industriel sur les terrains municipaux dans le secteur du chemin de la Savane et de la rue Viger, est une action prioritaire.

Mobilité et infrastructures

- **Une majorité de personnes estime qu'identifier des pistes de solution pour faciliter les déplacements véhiculaires vers la zone et dans la zone est une action prioritaire par rapport aux trois autres proposées (18 votes sur 21);**
- Deux personnes estiment qu'évaluer l'opportunité de bonifier l'offre de transport en commun est une action prioritaire;
- Une personne priorise l'idée d'introduire des modes de transport alternatif (micromobilité);
- Personne n'estime que réaliser les prolongements des pistes cyclables et trottoirs identifiés dans la stratégie de mobilité, est une action prioritaire.

Environnement

- **Une majorité de personnes estime que mettre en place des symbioses industrielles et/ou des bilans environnementaux pour favoriser la réduction de l'empreinte écologique des entreprises en collaboration avec DEL, est une action prioritaire par rapport aux trois autres proposées (15 votes sur 21);**
- Quelques personnes estiment que réaliser un plan d'aménagement et de mise en

valeur des milieux naturels d'intérêt est une action prioritaire (4 votes sur 21);

- Deux personnes priorisent l'idée de réaliser une étude sur les meilleures pratiques de verdissement à proximité d'un aéroport;
- Personne n'estime qu'intégrer, lors de la vente des terrains municipaux, des exigences particulières pour favoriser la sobriété en carbone et une meilleure performance environnementale des projets de développement, est une action prioritaire.

Annexe 4 - Résultats de l'activité menée via la plateforme interactive

Thématique 1 : Milieu de vie

Les participantes et participants ont été invités à classer individuellement (via une plateforme interactive) 6 stratégies de développement proposées dans le Plan directeur de la Ville. Les participantes et participants priorisent les stratégies de développement dans cet ordre :

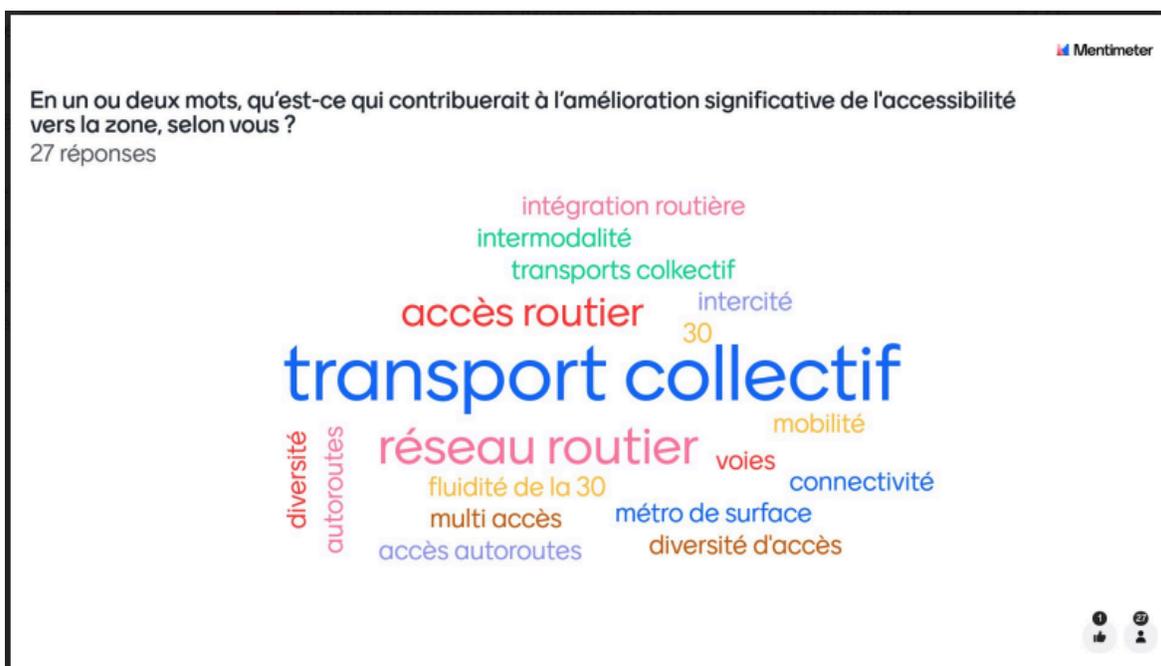
Classez les 5 stratégies de développement suivantes, de la plus prioritaire (en haut) à la moins prioritaire (en bas)



Thématique 2 : Mobilité

Afin de stimuler une réflexion commune autour de la mobilité, les participantes et participants ont d'abord été invités à soulever en un ou deux mots (via une plateforme interactive) ce qui, selon eux, contribuerait à l'amélioration significative de l'accessibilité vers la zone et des déplacements au sein de celle-ci. Les résultats de l'ensemble des questions posées sont disponibles en annexe 4. À la lumière des réponses collectées, globalement :

- **Le transport collectif apparaît comme un élément significatif pour améliorer l'accessibilité de la zone.** L'amélioration du réseau routier et l'accès routier sont également soulevés par quelques personnes. Par ailleurs, l'intégration routière, l'intermodalité, la connectivité, la fluidité des déplacements sur l'autoroute 30 et l'accès aux autoroutes sont des enjeux identifiés.
- **La présence d'un service de navettes apparaît comme un élément significatif pour faciliter l'accès à la zone, ainsi que les déplacements à l'intérieur de celle-ci.** Par ailleurs, l'amélioration du réseau routier et l'accès aux autoroutes sont aussi identifiés comme des éléments clés.



En un ou deux mots, quels sont les principaux défis en matière de déplacements dans la zone, selon vous ?
21 réponses



Thématique 3 : Écosystème d'innovation

Les participantes et participants ont été invités à soulever en un ou deux mots (via une plateforme interactive) ce qui, selon eux, favoriserait la collaboration et le maillage entre les acteurs de la zone. À la lumière des réponses collectées, la création d'un centre de conférence apparaît comme un élément important pour répondre à cet objectif. Par ailleurs, la mise en place d'un centre de recherche, l'organisation d'activités de maillage (tels que des espaces de réseautage et de partage de ressources), ou encore la création d'une association sont des pistes d'action soulevées par plusieurs participantes et participants.





INM

5605, avenue de Gaspé, bureau 404
Montréal (Québec) H2T 2A4

Téléphone : 1 877 934-5999

Télécopieur : 514 934-6330

Courriel : inm@inm.qc.ca

www.inm.qc.ca